

Restos et marchands prêts pour la mort du plastique

GENÈVE Dès le 1er janvier, les commerçants qui utilisent le domaine public de la Ville devront se passer de contenants à usage unique.

Prendre sa barquette de sushis et la déguster en terrasse tout en sirotant un soda à la paille? Dès 2020, ce ne sera plus possible en ville de Genève. La commune a interdit les plastiques à usage unique sur son domaine public soumis à autorisation. Sont principalement concernés les terrasses, les manifestations publiques et les stands des marchés extérieurs.

«À l'intérieur de nos restaurants, les ustensiles sont désormais en verre ou en vaisselle. Nous avons remplacé tous les

emballages en plastique par des contenants en amidon de maïs, explique Kenzo Sugamuta, directeur de Mikado Sushi. Cela coûte 20% plus cher. Le prix de certains mets qui n'a pas

évolué depuis longtemps sera augmenté, mais pas les sushis.» Autre spécialiste de la nourriture à l'emporter, McDonald's a modifié nombre de produits. Papier, bois et carton se sont

substitués au plastique pour les pailles, les boîtes à salades et autres couvercles de boissons. Quatre établissements seront concernés en ville: ils feront figure de test pour le reste de la Suisse. Enfin, sur les marchés, les traiteurs ont commandé de nouveaux récipients, «plus chers», relèvent-ils. Pour Willy Cretegnny, président de l'Association des marchands, l'avenir réside dans «les emballages consignés ou les emballages personnels».

Dès mercredi, les contrevenants s'exposent à une amende de 100 fr. Mais «les contrôleurs vont sans doute privilégier la pédagogie à la sanction pendant quelques semaines», précise le Département de l'environnement urbain et de la sécurité. —MARIA PINEIRO



L'interdiction est notamment valable sur les terrasses en ville. —ISTOCK

Chaque commune élabore sa solution

Dans le domaine des déchets plastiques, les collectivités publiques helvétiques avancent en ordre dispersé. La Ville de Genève est la première en Suisse romande à décréter une interdiction générale des contenants à usage unique. En 2018, la Ville de Neuchâtel avait

banni les pailles, avant de rétropédaler, car la mesure n'était pas de sa compétence. Elle encourage désormais les boîtes réutilisables dans les restaurants et autres food trucks sur une base volontaire. Un parti pris suivi par la Ville de Lausanne.

La saga des sacs distribués aux caisses

Interdire les sachets gratuits à la sortie des magasins? La Suisse rechigne. En 2010, le conseiller national Dominique de Buman déposait une motion afin de stopper la distribution. Le texte, accepté en 2012, n'a pourtant jamais été

mis en œuvre, au motif qu'il valait mieux discuter avec les acteurs de la branche. Un accord, signé en 2016, avait alors permis de faire chuter le nombre de sacs distribués de plus de 80%. Fin 2020, leur gratuité aura vécu.